



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Commission de la sécurité sociale et de la santé
publique du Conseil national CSSS-N
Monsieur Albert Rösti
Président de la CSSS-N
Palais du Parlement
3003 Berne

Courriel : tarife-grundlagen@bag.admin.ch

Fribourg, le 4 octobre 2022

2022-1022

22.431 n lv. pa. CSSS-CN. Exceptions à l'obligation d'avoir exercé pendant trois ans dans un établissement suisse reconnu prévue à l'article 37 alinéa 1 LAMal en cas de pénurie avérée de médecins

Monsieur le Président de la CSSS-N,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons à votre courrier de mise en consultation du 21 août 2022. Le Conseil d'Etat remercie la CSSS-N et l'OFSP pour l'élaboration du projet et l'invitation à prendre position concernant l'objet.

Sur la base des documents reçus, nous apportons notre plein soutien au projet et n'émettons pas de remarques particulières.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la CSSS-N, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Olivier Curty, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat

Copie

—

à la Direction de la santé et des affaires sociales, pour elle et le Service de la santé publique ;
à la Chancellerie d'Etat.